L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

LE CONGRÈS DES OUVRIERS ÉTRANGERS A HAMBOURG

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Puis l'orchestre des prisonniers du stalag X B exécute le « Calife de Bagdad », et M. Bassempierre speaker à Radio-Paris avant la guerre, actuellement prisonnier au stalag X A, s'adresse tout d'abord aux 800 prisonniers qui viennent d'être transformés en travailleurs civils, puis il énumère pour ses camarades qui sont encore dans les camps et qui l'écoutent ce soir à la radio, les avantages de la transformation en cours. Parlant aux travailleurs civils, il leur montre ce qu'ont fait les prisonniers au point de vue culturel, sportif et matériel, et considère que la manifestation de ce soir est une preuve de leurs efforts pour l'établissement de rapports plus étroits entre tous les Français actuellement dans le Reich, et il conclut par un appel à la collaboration franco-allemande, quelle que soit sa politique intérieure, dit-il, tendons fraternellement la main à tout Etat décidé à respecter les droits des autres comme à accomplir ce devoir envers les autres, accomplissons ce geste pour que nos enfants ne jouent plus au soldat.

Puis le programme se déroule avec le concours des troupes d'artistes de prisonniers des stalags X A et X B, de Mlle Christiane Néré et de M. Pierre Cressois, venus spécialement de Paris, ainsi que le ballet de l'Opéra de Hambourg, des prisonniers exécutent des solos de violon, MM. Haurriacombe et Darlicaut, du stalag X A sont particulièrement applaudis.

M. Pierre Cressois dit quelques poèmes et Mlle Christiane Néré, accompagnée au piano par M. Rasari, lui succède et chante quelques chansons.

M. Bruneton prend alors la parole, après avoir salué toutes les personnalités allemandes présentes et notamment M. Krogmann, ainsi que les prisonniers récemment mis au conge de captivité, il s'adressa tout particulièrement à ces derniers, leur demandant de garder leur esprit de solidarité et d'être par leur travail, leur tenue et leur attitude, les dignes représentants de la France. Il trace les buts de la politique française : participation de la France à la défense de la civilisation occidentale par le travail et la collaboration entre les peuples europeens qui doivent se connaitre, se comprendre et s'estimer.

« L'Europe doit s'unir »

M. Bruneton tire ensuite de l'histoire et des guerres entre les différentes provinces de divers pays européens un enseignement. L'Europe qui jusqu'à maintenant a été déchirée par des luttes intestines, doit s'unir et pour cela l'apport de la main-d'œuvre française en Allemagne ne suffira pas, il faut plus, déclare-t-il, qu'un esprit de compréhension mutuelle naisse entre vous, travailleurs français, travailleurs allemands, travailleurs des autres nations d'Europe qui vivez ici côte à côte, à l'atelier, à l'usine, cet effort de compréhension vous devez le faire.

Et M. Bruneton conclut : Aujourd'hui ce sont ici à Hambourg, les représentants ouvriers des nations de l'Europe qui viennent proclamer d'abord la volonté de vaincre, puis la volonté d'entente et d'union des peuples de notre continent. Travailleurs français, mes compatriotes, apportez à notre grande œuvre les belles qualités qui ont fait dans tous les temps la valeur et la grandeur de notre race, l'Europe nouvelle a besoin de vous.

Après l'entr'acte, le spectacle se poursuit par de la musique légère, des numéros et variétés, des chansons de Mlle Néré et surtout par les danses exécutées par le ballet de l'Opéra de Hambourg, sous la direction de Lala Rogge.

Les spectateurs ne ménagent pas leurs applaudissements aux artistes qui ont offert aux travailleurs un programme remarquable à tous les points de vue.

A 23 heures tout est terminé, et les ouvriers regagnent leur camp emportant le souvenir d'une belle soirée.

La journée française est finie, elle aura permis d'apporter un peu de joie à nos compatriotes qui travaillent en Allemagne, et surtout de renforcer les contacts entre les autorités allemandes et françaises sur le plan du travail et de la collaboration de la France à la lutte de l'Europe contre le bolchevisme.

Le spectacle du Foyer Français

La journée d'aujourd'hui a été marquée par une représentation artistique donnée dans la salle des spectacles du foyer de Hambourg, l'Oasis, la vaste salle est toute tendue de draperies grises sur lesquelles se détacheront de nombreux faisceaux de drapeaux français, plusieurs grandes photographies du Maréchal ornent les murs.

Cette manifestation est essentiellement française et a été organisée par l'amicale des travailleurs français de Hamburg en l'honneur de M. Bruneton ; quelques personnalités allemandes ont été invitées à titre privé.

A 18 h., M. Bruneton et M. Brecard prononcent des allocutions dans lesquelles ils félicitent les ouvriers français du travail qu'ils ont effectué et de la façon dont ils ont au organiser leurs loisirs. Ils leur demandent également de rester disciplinés et corrects et de représenter ici les qualités et les vertus de notre race.

Le programme est constitué par une revue jouée par les ouvriers français de Hambourg : « Faisons un rêve », accompagnés par l'orchestre de prisonniers récemment libérés du Stalag XA ; la revue se termine par une scène symbolique : des ouvriers représentant toutes les provinces françaises entourent un prisonnier qui remet une gerbe de fleurs à M. Bruneton ; celui-ci, visiblement ému par ce geste, prononce quelques paroles de remerciements et la salle se vide lentement.

Nos compatriotes vont rapidement prendre une collation et se réunissent dans la coquette salle à manger du foyer, en commentant avec une joie juvénile le jeu et l'esprit de leurs camarades artistes.

Le soir la délégation française a réuni à dîner les ouvriers qui se sont distingués par leur dévouement lors de l'aménagement du foyer et pour le concours qu'ils apportent à sa bonne marche.

Demain et jusqu'à jeudi, M. Pierre Cressois et Mlle Christiane Néré continueront à donner des représentations devant les ouvriers français, dont beaucoup n'ont pas pu assister aux manifestations artistiques de samedi et dimanche.

M. DE BRINON A BERLIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

du côté des dirigeants syndicaux, j'éprouvais également des résistances mais elles procédaient de préoccupations différentes. Ici c'était pour la doctrine syndicale française que l'on avait des craintes...

Le voyage aux Légionnaires

« Ainsi de malentendu en malentendu, de mésentente en mésentente nous sommes allés vers la guerre et vers la catastrophe que tant d'intrigues avaient rendue inévitable. Aujourd'hui, la France vaincue doit faire un effort vigoureux et patient pour retrouver la place qu'elle a perdue. J'arrive du front de l'Est où j'ai rendu visite à nos légionnaires, je rapporte de ce voyage un certain nombre de constatations neuves qui doivent servir la vérité. Tout d'abord j'ai été frappé par certains aspects du bolchevisme comme le contraste entre ces monuments officiels où s'affirme un goût dépravé pour le colossal et ces villages où le tout des isbas misérables le peuple vit dans le dénuement le plus affreux. J'ai vu aussi le charnier de Katyn, je puis vous affirmer que c'est un spectacle qui dépasse en horreur toutes imaginations.

« Ce contact avec de telles réalités m'a fortifié dans ma conviction qu'il faut en finir avec un régime qui menace la vie de l'Europe et qui ne peut conduire qu'à de nouvelles guerres, à des tueries fratricides. Je veux dire la guerre civile.

« Cela le gouvernement du maréchal Pétain l'a fort bien compris, et c'est la raison qui l'a déterminé à créer la légion des volontaires français. Ce sont des volontaires qui font la guerre en versant leur sang pour faire triompher une cause qui est commune à tous les peuples et qui est d'intérêt français.

« Ouvriers français qui m'écoutez, vous êtes, vous aussi, les défenseurs de cette politique, vous n'avez peut-être pas tous compris ce que vous êtes venus faire aujourd'hui en Allemagne, et cependant vous travaillez ici pour votre pays ; un jour l'Europe comprendra et vous manifestera sa reconnaissance ; pour ma part je vous apporte le témoignage de la reconnaissance de la France ».

De vifs applaudissements accueillirent l'allocution de M. de Brinon.

Le rideau se leva ensuite sur le premier acte de « Pile ou Face », de Louis Verneuil, pièce qu'un groupe de prisonniers « transformés » ont monté dans un atalag avec les moyens de bord.

A l'entr'acte, M. de Brinon alla féliciter les réalisateurs de ce méritoire effort artistique. L'ambassadeur se rendit ensuite dans la cour du Foyer où il fut immédiatement entouré par de nombreux travailleurs et prisonniers, avec lesquels il s'entretint cordialement en les invitant à lui faire part de leurs désirs que, dit-il, j'ai la volonté de seconder.

LA CONFÉRENCE DE M. DE LESDAIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lesdain ; mais y a-t-il quelqu'un pour croire que cette révolution a été faite ? Les directives données par le Maréchal sont excellentes ; hélas ! leur application se heurte à la farouche opposition de tous ceux qui n'ont pas intérêt à ce qu'elle se fasse. Or, cette révolution se fera, car elle doit se faire. « **Elle se fera**, s'écrie le conférencier, au milieu des applaudissements, **parce que la France doit devenir assez forte pour répondre : non ; quand l'intérêt de la Patrie exige que l'on dise « non ».**

Puis M. de Lesdain parle du rôle important que l'Agriculture aura à jouer, une fois la Paix revenue et il en arrive à l'organisation économique de l'après-guerre. « Jusqu'à présent, n'importe qui avait la possibilité de fabriquer n'importe quoi, n'importe où. Les travailleurs étaient attachés à leur entreprise, c'est l'embâmage. Après la guerre, les patrons seront contraints d'assurer du travail à tous les bras à tous les cerveaux, sous la direction de l'Etat.

Evidemment, ce programme n'a pas l'heur de plaire à la bourgeoisie. Il faudra pourtant qu'elle accepte la réalité, ou bien elle risquera de sombrer, car elle n'aura rien fait pour sauver le pays du communisme qui vient du malheur et non de la raison.

Il faut que chacun perde ses illusions sur la force des « Alliés », car l'alliance entre les Etats-Unis, l'Angleterre et l'U.R.S.S. n'est pas une alliance constructive. Il est nécessaire pour qu'une alliance porte ses fruits que l'idéal soit commun ; or, l'idéal des Soviets est-il le même que celui des Américains ? Et ne voit-on pas que le plus cher désir des Etats-Unis est de détruire l'Empire britannique ? Alors, quelle confiance peut-on avoir pour des gens qui ne sont, en réalité que des frères ennemis, unis pour les circonstances, mais qui s'entredécheront.

M. de Lesdain, pour conclure, passe en revue l'éventualité « pour les « Alliés » de gagner la guerre et il en arrive à cette alternative : ou bien les Alliés abandonneront l'Europe à Staline ; ou bien ils s'opposeront à la main-mise de l'U.R.S.S. sur le continent et alors c'est une troisième guerre mondiale en perspective sur notre territoire, avec toutes ses affreuses conséquences. De toutes façons, les bourgeois auront un somptueux enterrement auquel ils auront eux-mêmes conviés les Soviets.

La réalité veut que nous suivions Pierre Laval, « l'homme le plus incompris, mais à qui l'Histoire rendra justice », car il veut que la France ne soit pas un pays vaincu. Il veut pour demain une paix dans l'honneur basée sur des réalités fécondes et non, comme celle de Versailles, sur d'éternelles illusions.

La péroraison de M. Jacques de Lesdain a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 22 au 23 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 46.

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur 1 : mairie-annexe, rue P.-Doumer : mercredi 23 juin, de 9 à 10 h., rues Lac, Léon-Salembien et Malcense ; de 10 à 11 h., rue Menin, place Miss-Cavell et cours, rue Motte ; de 11 h. à 11 h. 30, rue du Moulin-Fagot et cours ; de 14 h. 15 à 15 h., rue Nationale ; 15 à 16 h., rues Niot, Nord, place Notre-Dame ; de 16 à 17 h., rue des Poutrains ; de 17 h. à 17 h. 30, rues Pasteur et Paul-Doumer.

Secteur 7 : école maternelle, rue Kellermann, mercredi 23 juin, de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Jean Bart, Jenner, Jules-Guesde, Kellermann ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues La Fontaine, La Pérouse, la Tour-d'Auvergne ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Macon, Madagascar, Madrid, Maraichers ; de 14 à 15 h., rue de la Malcense et cours ; de 15 à 16 h., rues Milan, Montaigne, Moscou ; de 16 h. à 17 h. 45, rues Odessa et Pont-Rompu.

Secteur 8 : école de garçons, rue des Champs, mercredi 23 juin, de 8 h 30 à 9 h. 30, rues La Rochefoucauld, Lodi ; de 9 h. 30 à 11 h., rues Latte et cours, Madagascar, Marceau ; de 14 à 15 h., rues Maréchal-Brune, Ney et cours ; de 15 à 16 h., rues Menin et cours, Monge, Montesquieu ; de 16 h. à 17 h. 45, rues Moulin, Nationale et cours.

Secteur 12 : square Leman au Blanc-Seau, mercredi 23 juin, de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Lilas, Mackellerie, quai des Mariniers, rues Mézières, Molière ; de 9 h. 30 à 11 h., rue Mouvaux ; de 11 h. à 11 h. 30, rue des Palmiers ; de 14 à 15 h., rues Passerelles, Presbytère, Riez, St-Quentin, Solférino ; 15 à 16 h., avenue Santos-Dumont, rue des Villas ; de 16 à 17 h., rues Soudan, Vauban, Viaduc, Wasquehal ; de 17 à 17 h. 30, rue de Wattignies.

Son papa l'a quittée au berceau...

... maintenant Simone a bientôt quatre ans et il faut la voir courir !

PARCE QUE SON PAPA EST PRISONNIER SERA-T-ELLE PRIVÉE DE VACANCES ?

NON ! car vous achèterez en faveur ou dans les P.T.T. des bons de solidarité pour LES COLONIES DE VACANCES.

LA DANSE EST INTERDITE

Un procès-verbal pour avoir laissé danser et jouer de la musique dans son établissement a été rédigé à la charge de M. Louis Denoulet, cafetier, 1, rue du Docteur-Dupont. Les instruments ont été déclarés saisis.

IL OPPOSA DE LA RÉSISTANCE

Alors qu'ils revenaient de Lille, dimanche soir par le Mongy de 23 heures, les gardiens de la paix Decaurmont et Debert ont été outragés par Alfred Vanneste, 31 ans, employé, domicilié rue de la Croix, appartement 10. Celui-ci ayant refusé de suivre les gardiens de la paix au commissariat, fut mis en état d'arrestation et écroué à la disposition de M. le commissaire du 4e arrondissement qui l'a fait déférer au Parquet.

REPAS AUX ENFANTS DE PRISONNIERS

Il est rappelé aux familles que le deuxième repas aura lieu jeudi 24 juin, même local. Que les enfants empêchés d'y assister préviennent le siège, 129, rue du Touquet, pour mercredi midi, dernier délai.

EXAMEN D'ENTRÉE A L'INSTITUT SÉVIGNÉ

L'examen d'entrée aura lieu vendredi 25 juin, à 8 h. 30 (appel à 8 h. 15). Il s'adresse aux fillettes nées en 1931 pour l'entrée en cours préparatoire, à celles nées en 1930 pour l'entrée en 1re année. Aucun diplôme n'est nécessaire.

Les élèves qui se destinnent à la section commerciale ont intérêt à entrer dès l'âge de 12 ans au Cours Préparatoire où commence l'étude des langues. Elles pourront se présenter au Certificat d'études primaires lorsqu'elles auront atteint l'âge requis.

Inscriptions à l'Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines.

Sociétés et Comités

COMITE D'ACTION ARTISANALE. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h., à l'Annexe de l'Institut Colbert, 59, rue du Hazé. Pour tous renseignements sur fiscalité, législation, contentieux, questionnaire-recensement de Chambre de Métiers, délivrance des bons matières, carte de travail pour les artisans de moins de 50 ans.

HALLUIN

LES BOITES D'AMIDON PASSAIENT EN BELGIQUE...

Les époux Adolphe Renard-Vermandel, demeurant à Deerlyck (B.), étaient surpris, dans la soirée de samedi, au moment où ils se disposaient à passer en Belgique un colis de trente boites d'amidon Rémy, d'un poids de 250 grammes chacune.

Conduits devant M. Bouvier, commissaire de police d'Halluin, les époux Renard reconnurent les faits et, après procès-verbal, transigèrent pour une somme assez importante.

...AINSI QUE DES SEMELLES EN CAOUTCHOUC

Depuis quelque temps, la police locale soupçonnait qu'un trafic de fraude de semelles de caoutchouc se pratiquait à destination de la Belgique. La marchandise arrivait de Tourcoing vers Halluin et était passée par petites quantités en Belgique.

Après une surveillance active, il fut permis de mettre en état d'arrestation un sieur Henri Delahousse, 34 ans, coupeur en brosserie, demeurant à Halluin, cité Saint-Pierre. Ce dernier passait les semelles en Belgique pour le compte d'un savetier, Arthur Dekerclers, habitant Menin, 9, rue de la Paix. Celui-ci octroyait 50 fr. par colis de six kilos à Delahousse, et la marchandise servait à la confection de pantouffles.

Le savetier belge fut entendu par M. Bouvier, commissaire de police, et, sans difficultés, avoua les faits.

La marchandise, venant de Tourcoing, était livrée chez Mme Destruyt, rue Jean-Jaurès, et le trafic durait depuis un certain temps.

Le trio a été mis en état d'arrestation et une certaine quantité de semelles ont été saisies.

Finalement, il y eut transaction avec la douane pour 5.592 fr., et les fraudeurs furent relâchés.

Procès-verbal a été rédigé et transmis au Parquet.

CARTES DE RAVITAILLEMENT

Les feuilles de ravitaillement seront distribuées à la mairie (salle de musique), dans l'ordre suivant :

Mercredi 23 juin : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 400 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 401 à 800 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 801 à 1.200 ; de 2 h. à 3 h., 1.201 à 1.600 ; 3 h. à 4 h., 1.601 à 2.000 ; 4 h. à 5 h. 30, 2.011 à 2.600.

Jeudi 24 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 2.601 à 3.000 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.011 à 3.400 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.401 à 3.800 ; 2 h. à 3 h., 3.801 à 4.200 ; 3 h. à 4 h., 4.201 à 4.600 ; 4 h. à 5 h. 30, 4.601 à 5.200.

Vendredi 25 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 5.201 à 5.600 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 5.601 à 6.000 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 6.011 à 6.400 ; 2 h. à 3 h., 6.401 à 6.800 ; 3 h. à 4 h., 6.801 à 7.200 ; 4 h. à 5 h. 30, 7.201 à 7.800.

Samedi 26 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les cultivateurs et ouvriers agricoles, titulaires de la carte C ou de la carte C. P. ; après-midi : bureaux fermés.

Lundi 28 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 7.801 à 8.200 ; 8 h. 30 à 10 h. 30, 8.201 à 8.600 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 8.601 à 9.000 ; 2 h. à 3 h., 9.001 à 9.400 ; 3 h. à 4 h., 9.401 à 9.800 ; 4 h. à 5 h. 30, 9.801 à 10.400.

Mardi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10.4A01 à 10.800 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 10.801 à 11.200 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.600 ; 2 h. à 3 h., 11.601 à 12.000 ; 3 h. à 4 h., 12.001 à 12.400 ; 4 h. à 5 h. 30, 12.401 et plus.

Secrétariat des prisonniers libérés. — Mercredi 23 juin, permanence au 42, rue Jean-Jaurès, de 17 h. à 18 h. 30.

LINSELLES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni à la mairie, le 18 juin, à 20 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité. Le Compte administratif du maire, ainsi que le Compte de gestion du Receveur pour l'exercice 1942 ont été examinés et approuvés par l'assemblée. Ces comptes qui sont identiques se soldent par un excédant de recettes de 625.005 francs. Les comptes de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance pour le même exercice, arrêtés par les Commissions administratives de ces Etablissements, sont également approuvés par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal reconsidère ensuite sa délibération du 3 mars 1942, au sujet de la constitution de la Commission municipale de sécurité, qui doit donner son avis sur l'aménagement des locaux recevant du public.

Puis une discussion a lieu entre les conseillers au sujet des questions d'administration actuelle et de ravitaillement.

Le huis-clos est prononcé pour l'examen de questions d'assistance qui sont soumises au Conseil municipal pour avis.

La séance est levée à 22 heures.

MOUVAUX

IL TRANSPORTAIT 10 KILOS DE VIANDE

Deux gardes de passage rue Marceau rencontrèrent un individu porteur d'un sac volumineux.

Ils voulurent l'arrêter, mais ce dernier, un jeune homme de 17 ans et demi, demeurant à Mouvaux, leur lança son paquet dans les jambes et fila.

Arrêté une heure plus tard, il nia les faits, mais, reconnu formellement par les agents, il a été déféré au Parquet et écroué. Le sac, qui contenait 10 kilos de viande, fut déposé à l'abattoir municipal de Tourcoing.

ROUBAIX

ARRESTATION D'UN INDESIRABLE.

Le 12 octobre 1940, M. le Préfet du Nord prenait une mesure de refoulement contre Georges Kelder 42 ans, sujet belge, qui s'était rendu coupable de nombreux détournements au préjudice de l'Etat, de la Ville de Tourcoing et de particuliers. Peu après son expulsion, il revenait s'installer à Roubaix, chez sa femme, domicilié 335, Grand'Rue. Afin d'assurer son ravitaillement, cet escroc notoire puisait ses ressources dans le commerce clandestin. Malgré ses précautions, il a été découvert et mis en état d'arrestation pour être déféré au Parquet de Lille. Il a été écroué.

LES PRECIEUSES TUBERCULES

Mme Demé, née Suzanne Barreau, 28 ans, sans profession, 31, rue Jules-Guesde, impasse Saint-Louis, 37, a déposé une plainte pour vol de quarante pieds de pommes de terre dans son jardin situé rue de Barbieux. Le voleur est activement recherché.

Sociétés et Comités

AMICALE DES SURVEILLANTS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. François Eugène, le 23 juin, à 9 h., en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Wattrelos. Assemblée à la maison mortuaire, 23, rue des Masures, à 8 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances : Annie Allard, 33, rue d'Anzin ; Patrick Dhellemmes, 116, rue du Moulin ; Jean-Pierre Thouvay, 32, rue Montgolfier ; Gilbert Tack, 15, rue de Courcelles ; Roland Rusquart, 212 bis, boulevard Gambetta ; Georgette Jacquet, 21, rue Turgot.

Publications : Paul Vercruysse, typographe, 42, rue Drouot et Marguerite Deweile, 132, rue de Toulon, à Tourcoing ; Gustave Lefebvre, manœuvre, 43, rue de Mouvaux, courbe ; Louis Frères, 14 et Valentine Delbèke, stoppeuse, de Linselles.

Décès : Julea Delattre, 74 ans, 111, rue de Tourcoing ; Odile Lefranc, 78 ans, Vve Gahide, 35, rue de Berbieux ; Eliphrasie Vandevyvère, 83 ans, ép. Caveye, 35, rue de Barbieux ; Jean-Baptiste Fauquant, 73 ans, 35, rue de Barbieux ; Auguste Noterman, 78 ans, 35, rue de Barbieux ; Jules Baly, 74 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Edouard Briere, 86 ans, 56, rue d'Italie ; Alberte Dufossez, 1 mois, 27, rue Turgot, cour Desclée, 2.

CROIX

ON VOLAIT DES FRUITS A L'HOSPICE

Sous ce titre, nous avons annoncé, dans notre édition de dimanche, que des gamins s'introduisaient dans les jardins de l'Hospice et qu'ils y dérobaient des fruits. A ce sujet, Mme Delémes, 152, rue des Ogiers, nous prie de dire que son fils a pénétré dans le parc uniquement pour reprendre sa balle qu'il avait lancée malencontreusement par dessus la clôture. Il n'a pas cueilli de fruits et il se retira avec son jouet. Mme Delémea a, d'ailleurs, versé une somme de cent francs en dédommagement des dégâts qui auraient pu être occasionnés aux arbres.

WASQUEHAL

Le Gala de Variétés au profit des œuvres sociales

La matin ée récréative qui a'est déroulée dimanche après-midi à la Salle des Fêtes de la rue Jean Macé au profit des œuvres du Comité Social des Etablissements Hannart frères, de Wasquehal, a obtenu un franc succès.

La Symphonie de Wasquehal dirigée par M. Quivron et un orchestre Swing contribuèrent à rehausser le programme de premier choix qui était offert au public wasquehalien qui se pressait dans la salle.

Quelques artistes du talent charmèrent l'assistance et furent très applaudis.

M. Charles Louis Salembier, un des promoteurs de ce gala de variétés, profita d'un entracte pour remercier le nombreux public qui avait répondu à l'appel des organisateurs de cette fête de bienfaisance et eut également quelques mots aimables pour les divers artistes qui contribuèrent largement au succès de cette journée.

En seconde partie, des clowns mirent de la gaieté dans la salle.

Après divers intermèdes de L. Leclercq et de R. Barthélémy, accompagnés par l'accordéoniste virtuose Paul Laby, cette belle matinée s'acheva par une désopilante comédie « Le Commissaire est bon enfant ».

M. Pierre Briffeuil est maintenant à la tête de cinq générations

Le fait d'être à la tête de cinq générations est assez rare pour qu'il soit signalé.

L'heureux trisaïeul est M. Pierre Briffeuil, demeurant au 147 rue de Marcq, dans le quartier du Laurier. Né à Moustier (Belgique), le 24 Janvier 1860, mais naturalisé français depuis de nombreuses années, M. Briffeuil n'est marié à Wasquehal le 3 Novembre 1879, avec Mme Zélie Dupont, aujourd'hui décédée. De cette union naquirent 17 enfants dont quatorze sont encore actuellement en vie.

L'aînée de cette nombreuse famille, Mme Analse Briffeuil, veuve Florin, qui habite maintenant rue Gustave Dubled, à Croix, est née à Wasquehal, le 17 mars 1880 et sa fille Zélie, née le 5 avril 1903, veuve de Albert Glorieux, habitant 37, rue Emile Moreau, à Roubaix, est mère de Lucienne Glorieux, qui naquit le 4 Mai 1934, s'est mariée en 1942 avec Jean Merry, habitant également 37, rue Emile Moreau, à Roubaix.

De cette dernière union est née à Roubaix, le 12 janvier 1943, la petite Joanne Merry, qui permet ainsi à M. Pierre Briffeuil de se trouver à la tête de cinq générations.

M. Pierre Briffeuil, très bien estimé de la population wasquehalienne, a travaillé de nombreuses années à la Filature du Nord et à la teinturerie Hannart Frères à Wasquehal et ne cessa ses occupations qu'à l'âge de 73 ans après avoir été occupé quelques années à l'usine Roquette, non loin de son domicile.

Ce bon vieillard jouit maintenant d'une retraite bien gagnée et passe une heureuse vieillesse en compagnie de sa fille Germaine qui soigne son vieux papa comme un enfant et mérite certainement une dotation. C'est le vœu que nous formulons en adressant nos vives félicitations à M. Pierre Briffeuil.

CARNET

MARIAGE. — On annonce le mariage célébré à Paris dans la plus stricte intimité, le 10 Juin 1943, de Monsieur **Max BOUCHEZ** avec Mademoiselle **Antoinetta MERCIER.**

Paris, 211, Boulevard Raspail.

LANNOY

Recensement. — Il doit être procédé au recensement des jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1919, en application du décret du 31 mai. En conséquence, les intéressés devront se présenter à la mairie (2e bureau), mercredi 23 mai, munis de pièces d'identité, du livret de famille, d'un certificat de l'employeur.

MARCQ-EN-BARŒUL

TROIS VOLEURS DE VÉLOS ARRÊTÉS

Samedi, vers 17 h., Mme Demol, née Colin Andrée, demeurant à La Madeleine, 53, rue du Cimetière, était venue à Marcq rendre visite à une amie et avait déposé son vélo dans le couloir de l'habitation. Une demi-heure plus tard elle constata la disparition de sa machine. Plainte fut déposée au commissariat de police.

Pendant cet intervalle, trois jeunes gens avaient été arrêtés par la police de Marquette alors qu'ils avaient en mains la roue avant d'une bicyclette de dame qu'ils s'apprêtaient à mettre sur le vélo de l'un d'eux qui venait d'avoir son pneu crevé ; amenés au commissariat de police, ces jeunes gens se troublèrent et finirent par avouer que le vélo de dame qu'ils avaient en leur possession venait d'être volé rue du Boulevard à Marcq. Ils reconnurent également être les auteurs d'un vol de vélo commis le 17 juin à **Nielles-les-Bléquin** (Pas-de-Calais) et d'un autre commis le même jour à **Lambres.**

Ces jeunes gens, les nommés Langlet Albert, 20 ans ; D. H. et D. A., demeurant à **Tourcoing**, ont été conduits devant le Procureur. Quant aux vélos, ils ont été saisis et déposés au commissariat de police de Marcq.

Bons supplémentaires. — Le maire informe les attributaires de savons supplémentaire qu'un nouveau mode de répartition entrera en vigueur à dater du 1er juillet.

En conséquence, les entreprises de la commune employant du personnel pouvant prétendre à l'attribution de la carte de savon supplémentaire, ainsi que les artisans et professions libérales, sont invités à se présenter d'urgence à la mairie, guichet 18 pour y retirer la formule de demande.

POINTS TEXTILES

Mardi 22 juin commence l'échange de chiffons et tous déchets textilles contre points textiles spéciaux dispensant des bons d'achats.

Votre sac est prêt, vous êtes décidée à le porter demain.

Méfiez-vous. Demain vous pouvez avoir empêchement.

Allez-y aujourd'hui, c'est plus prudent.

INFORMATIONS REGIONALES

Une auto accrochée par un train entre Leffrinckoucke et Zuydcoote

1 MORT, 1 BLESSÉ GRAVE

Lundi après-midi, au passage à niveau non gardé, situé sur la voie ferrée reliant Dunkerque à la Belgique, et entre Leffrinckoucke et Zuydcoote une camionnette automobile conduite par M. Julien Vanloo, demeurant 37, rue du Général Hoche, à Malo-les-Bains, a été accrochée par un train de voyageurs venant de la gare de Rosendael.

Le choc fut particulièrement violent et, après avoir été traînée sur environ 200 mètres, la camionnette fut retirée avec son avant complètement pulvérisé.

Le chauffeur, malgré les soins qui lui furent prodigués aussitôt par des témoins de l'accident, ne tarda pas à expirer, tandis que l'ouvrier qui l'accompagnait, M. Kaddour Derar, demeurant 53, cité de l'Usine à Leffrinckoucke, s'en tirait avec des blessures très graves, qui nécessitèrent son transfert immédiat à l'Hôpital de Dunkerque.

Une enquête est ouverte pour déterminer les responsabilités.

BOURSE DE PARIS

DU 21 JUIN 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 96,90 ; 3 % am., 99,30 ; 4 % 1917, 103,35 ; 4 % 1918, 103,40 ; 5 % 1920, 143,40 ; 4 1/2 % 1932 A, 104,80 ; 4 1/2 % 1932 B, 103,80 ; 3 % 1942, 95,20 ; 3 1/2 % 1942, 98,70 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 122 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.550 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1.240 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 140,05 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.110 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.116 ; Caisse. Aut. Tab., 1.050.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 644 ; 1920, 570 ; 1934, 1.135 ; 1935, 1.136.

Actions françaises. — Bque de Fce, 27.300 ; Compt. Esc., 3.170 ; Crédit Ponc., 6.800 ; Crédit Lyon., 3.470 ; Crédit du N., 681 ; Sté Gle, 2.960 ; Suez (act.), 44.000 ; Nord, 2.175 ; Tram Lille-Hx-Tg, 445 o. ; El et Gaz du Nord, 980 ; Electr. du Nord, 815 ; Energie Ind., 3.100 ; Nord Lum., 2.175 ; Thom. Houston, 820 ; St Frères, 1.630 ; Gaz N.-E., 1.340 ; Aciéries de Longwy, 1.080 ; Aciéries de Micheville, 2.320 ; Aciéries du Nord, 681 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 717 ; Arbel, 2.970 ; Chant. de France, 1.800 ; Comptr. Nord-France, 1.465 ; Fives-Lille, 2.200 ; Forges N.-E., 1.930 ; Jeumont (act.), 925 ; Jeumont (part), 2.725 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.400 ; Hauts-Fourn. P.-à-Mousson, 8.500 ; Denain-Anzin, 5.000 ; Louvroil Montbard, 1.075 ; Métaux, 4.525 ; Peugeot, 1.710 ; Senelle Maubeuge, 2.100 ; Bétbune, 4.051 ; Aniche, 3.700 ; Anzin, 2.130 ;

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 23 juin 1943. — SOLEIL : Lever à 5 h. 49 ; Coucher à 21 h. 56. — Aujourd'hui : Saint-Félix ; Demain : Fête-Dieu.

ANNONCES LÉGALES

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAMBRAI

Comptes dont la dernière opération remonte à l'année 1913 et qui seront atteints par la prescription trentenaire le 1er janvier 1944 : 63.723, LESAGE Eugène, 1.213.50 ; 65.238, JOFFRIN Charles, 376.20 ; 71.692, CARLIER Marcelle-Sophie, 536.20 ; 75.499, HERBERT Louis, 361.30 ; 87.299, THERY Félicie, Fme VARRET Philémon, 4.099.50 ; 87.957, MILLIOT Madeleine, 278.60. 18.723

AUGMENTATION DE CAPITAL. — Suivant procès-verbal en date du 29 mai 1943, l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société « BREMARD et Fils », dont le siège social est à Guise (Aisne), Place d'Armes, nos 7, 9 et 11, a décidé que le capital de cette société serait augmenté de trois millions de francs par prélèvement sur les réserves avec création de parts attribuées gratuitement aux anciens associés et que le capital social serait porté à six millions de francs. Par suite, l'article 15 des statuts a été modifié comme suit : « Le capital social est fixé à six millions de francs ». Deux expéditions du procès-verbal de cette assemblée ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Vervins, le 19 Juin 1943. Pour extrait et mention : J. Lefebvre. 18.725

Etudes de Me HEUSELE, Notaire à Le Quesnoy, et de Me PARMENTIER, Avoué à Avesnes.

VENTE PAR LICITATION d'un MOBILIER et d'une MAISON, à Jolimetz (Nord), Canton de Le Quesnoy. — L'adjudication aura lieu le mardi 17 août 1943, à 14 heures, à Jolimetz, Rue Coulon, pour le mobilier et le même jour, à 16 heures, en la mairie de Jolimetz pour la maison. Eu exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil d'Avesnes, le 6 mai 1943, enregistré et aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Paul Coulon, cultivateur, demeurant à Jolimetz, et actuellement à Saint-Aubin. Ayant pour Avoué Me Parmentier. Contre : Maître Gaussin, Notaire à Le Quesnoy, pris en sa qualité d'administrateur du patrimoine en France de Madame Henriette Grubert, Vve de M. René Coulon, en son vivant inspect des travaux, demeurant à Alger, et de Mlle Mireille Coulon, opératrice radio, demeurant à Hussein-Dey (Algérie), rue Laurent Suite, nommé à cette fonction par jugement du Tribunal Civil d'Avesnes en date du 17 décembre 1942. Défende